

Numéro de dossier : 1204039019	
Unité administrative responsable	Arrondissement Ahuntsic–Cartierville , Direction du développement du territoire , Division urbanisme_permis et inspection
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas
Projet	-
Objet	Adopter un règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal visant la création d'un secteur de densité 01-T13 à même une partie du secteur de densité 01-09 et l'ajout d'un secteur à transformer pour un emplacement situé à l'intersection nord-est des rues Saint-Hubert et de Louvain Est, afin de permettre la réalisation d'un projet à des fins principalement résidentielles - Lot 2 497 668 du Cadastre du Québec / Mandater l'OCPM afin qu'il tienne les assemblées de consultation publique requises (dossier en référence 1204039013).

De demander au conseil municipal :

D'adopter un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal visant la création d'un secteur de densité 01-T13 à même une partie du secteur de densité 01-09 et l'ajout d'un secteur à transformer pour un emplacement situé à l'intersection nord-est des rues Saint-Hubert et de Louvain Est, afin de permettre la réalisation d'un projet à des fins principalement résidentielles sur le lot numéro 2 497 668 du cadastre du Québec ;

De mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne les assemblées de consultation publique prévues par la législation.

-- Signé par Gilles CÔTÉ/MONTREAL le 2020-12-15 17:18:02, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Gilles CÔTÉ

Directeur du développement du territoire
Ahuntsic–Cartierville , Direction d'arrondissement

Numéro de dossier :1204039019